









Rencontres européennes 8 octobre 2020 APPEL À CONTRIBUTIONS

APPEL À CONTRIBUTIONS

Faites-nous parvenir votre contribution avant le 12 juin 2020

La journée CO, industries et territoires est co-organisée par :

- La CCI Littoral Hauts de France
- La Communauté urbaine de Dunkerque
- La Région Hauts-de-France
- Mission REV 3
- L'ADEME

- Grand Port Maritime de Dunkerque
- ArcelorMittal
- Alvance Aluminium Dunkerque
- Comilog Dunkerque
- Ferroglobe Manganèse France
- Egiom

Le 10 juillet 2019 était organisée par ces structures une première « Journée CO₂, Industries et Territoires » autour d'un constat : les réponses à apporter à la fois à la lutte contre le changement climatique, à la préservation de l'environnement et au maintien d'un tissu industriel performant et pourvoyeurs d'emplois ne se trouvent que dans le cadre d'un dialogue multi-acteurs à l'échelle du territoire local.

À cette occasion, un manifeste public, porté par de nombreux industriels et institutions, proposait, sans remettre en cause les quotas carbone existants, que les crédits associés puissent être redirigés prioritairement vers les projets innovants des acteurs industriels contribuant à la neutralité carbone ainsi que vers les territoires qui les abritent.

Forts du succès de cette première édition, les organisateurs souhaitent donner une dimension européenne en mobilisant le 8 octobre 2020 représentants de territoires industriels européens, organismes nationaux, européens et internationaux en charge de la transition industrielle, gestionnaires de sites, offreurs de solutions, établissements d'enseignement supérieur et chercheurs autour de 6 enjeux principaux :

- l'approvisionnement en matières premières et en énergies décarbonées,
- la décarbonation et l'efficience des process,
- les solutions innovantes de captation, valorisation et stockage du CO₂,
- les expériences territoriales intégrées (écologie industrielle territoriale),
- la réglementation et la fiscalité autour du CO_a
- les soutiens à l'innovation.

Le programme des rencontres européennes CO₂ est construit sur la base d'un appel à contributions : plénières, ateliers thématiques, débats...

Une démarche à l'initiative de :













GUIDE PRATIQUE POUR L'APPEL À CONTRIBUTIONS

1 > L'appel à contributions en 3 questions

... pourquoi ?

Nous sommes tous concernés par un enjeu essentiel : la réduction des émissions de CO₂ et la compétitivité des industries européennes !

La Rencontre européenne du 18 octobre 2020, CO₂, Industries et Territoires vous proposent de jouer un rôle privilégié en mettant en valeur vos actions, en partageant vos projets et en mettant en débat vos idées. Répondez à cet appel à contributions!

... pour qui ?

Vous êtes décideur public local, national, européen

Vous êtes dirigeant d'un site industriel ou d'une PME?

Vous représentez une agence de l'énergie?

Vous êtes offreurs de solutions

Vous êtes universitaire ou représentez un institut de recherche public ou privé ?

Cet appel à contributions est pour vous !

... comment?

Vous pouvez proposer un sujet de débat, la mise en valeur d'une expérience, d'une innovation à l'échelle d'une entreprise ou d'un territoire. Si votre proposition est retenue, elle sera intégrée au programme des rencontres.

2 > Nos conseils pour construire votre contribution

- Donner un titre descriptif ou accrocheur
- Si vous proposez un atelier, veillez à ce que la description de l'atelier soit claire et précise et expliquez dans votre description ce que votre atelier apportera aux participants.
- Si vous souhaitez présenter une expérience en cours ou une innovation, veillez à la présenter de manière à être compréhensible par tous les publics (expert ou non)
- Si vous souhaitez mettre un sujet au débat (quotas, compétitivité, textes européens....), veillez à borner le sujet et présenter ses enjeux pour votre territoire ou votre entreprise.
- Quelle que soit votre proposition (atelier, présentation en plénière...), concevezla comme un temps d'échange qui doit permettre et favoriser la discussion, les questions...

3 > Comment se passe la sélection ?

Le jury composé des co-organisateurs analysera votre contribution selon les critères suivants :

- 1. La pertinence et l'originalité de la contribution (contenu)
- 2. Le potentiel de reproductibilité dans d'autres territoires/d'autres entreprises
- 3. Le degré d'innovation

Les contributions à visée uniquement commerciale ne seront pas retenues.

4 > Nos engagements réciproques

Vos engagements

- 1. Identifier un correspondant unique qui sera le relais auprès des organisateurs
- 2. Préparer et assurer l'animation de votre atelier le jour J
- 3. Fournir une description de votre atelier qui sera intégrée dans le livret distribué aux participants
- 4. Respecter les délais définis par les organisateurs
- 5. Utiliser la charte graphique des rencontres pour élaborer vos supports de communication
- 6. Autoriser les organisateurs à diffuser ces supports et à céder vos droits à l'image

Nos engagements

- 1. Mettre à votre disposition l'espace adapté au format de votre intervention
- 2. Vous informer au plus tôt des mises à jour du programme d'ensemble
- 3. Faire la promotion de votre atelier en le postant sur le site web
- 4. Valoriser votre intervention après l'atelier en postant les supports visuels éventuels sur le site web

5 > Comment soumettre votre contribution?

Ne manquez pas la date limite!

Pour soumettre votre contribution, envoyez un mail à m.lebecque@littoralhautsdefrance.cci.fr avant le 12 juin 2020 à 17h00.

Aucune contribution ne sera acceptée après cette date.

CALENDRIER

- Envoi des contributions avant le 12/06
- Sélection des dossiers le 19/06
- Envoi du pré-programme le 30/06
- Envoi du programme définitif le 17/09



















